Accusé de réception en préfecture 030-213001555-20230411-DELIB-031-2023-DE Date de télétransmission : 14/04/2023 Date de réception préfecture : 14/04/2023

> DEPARTEMENT DU GARD COMMUNE DE MANDUEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2023 - Délibération n°23-031

Objet : Désignation de l'élu occupant le poste de huitième adjoint

Le onze avril deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le quatre avril précédent, s'est réuni en salle des Garrigues, rez-de-chaussée, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Maire.

<u>Présents</u>: J-J. GRANAT, M. PLA, L. HEBRARD, I. ALCANIZ-LOPEZ, B. MALLET, H. NICOLAS, N. CANONGE, M. MONNIER, M. EL AIMER, C. MARTIN, J-P. ROUX, A. MATEU, P. PLONGET, M. MESSINES, F. LOPEZ, C. CERVERO, X. PECHAIRAL, C. BOUILLET, P. SILVA, W. ALCANIZ, F. BOUCHE, E. SIFUENTES, D-A. ROUX, D. GUIOT, S. DIELLA, D. MARTY, T. SABATIER,.

ONT DONNE PROCURATION:

N. ANDREO donne procuration à J-J. GRANAT, H. JONQUIERE donne procuration à D. GUIOT SECRETAIRE DE SEANCE : H. NICOLAS

Rapporteur: Jean-Jacques GRANAT, Maire

A la suite du vote de la délibération n°23-030 du 11 avril 2023 confirmant le maintien à huit (8) du nombre d'adjoints, le conseil municipal doit procéder à la désignation du huitième adjoint.

Monsieur Jean-Pierre ROUX et Monsieur Thierry SABATIER font acte de candidature.

Vu le code général des collectivités locales, et notamment ses articles L2122-2-1 et L2122-7-2 :

Vu le code électoral et notamment son article L.270;

Vu la délibération n°23-030 du 11 avril 2023 confirmant le nombre des adjoints au maire à 8; **Considérant** les candidatures de Monsieur Jean-Pierre ROUX et de Monsieur Thierry SABATIER au poste de 8ème adjoint ;

Ouï l'exposé du rapporteur,

Après avoir procédé aux opérations de vote à bulletins secrets ;

Considérant que le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 29 Nombre de bulletins nuls : 0 Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés: 29

Nombre de bulletins pour M. Jean-Pierre ROUX : 23 et pour M. Thierry SABATIER : 6

ARTICLE 1. Conformément aux dispositions précitées, le conseil municipal élit à scrutin secret Monsieur Jean-Pierre ROUX au poste de huitième adjoint.

Convocation: 04 avril 2023

Affichage ordre du jour : 04 avril 2023

Présents: 27

Suffrages exprimés : 29

Absents : 2 Publiée le :

1 4 AVR. 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Dean-Jacques GRANAT La secrétaire de séance,

Hélène NICOLAS

« Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».